



CHANTIER
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

Le Chantier de l'économie sociale rencontre la ministre Jérôme-Forget dans le cadre de ses consultations prébudgétaires et rend public son mémoire

Montréal, le 19 février 2009 – Dans le cadre des consultations prébudgétaires du gouvernement du Québec, le Chantier de l'économie sociale a rencontré aujourd'hui la ministre des Finances, Mme Monique Jérôme-Forget, pour lui faire part des projets concernant les entreprises collectives québécoises pouvant contribuer à la relance économique et de leurs besoins pour maintenir les emplois actuels dans les divers secteurs où elles sont actives. Le Chantier de l'économie sociale lui a d'ailleurs remis son mémoire *Crise économique et mesures gouvernementales : pour des investissements responsables et durables de l'État*, qu'il rend public aujourd'hui (*consultez le mémoire sur le site du Chantier : www.chantier.qc.ca*). Dans ce document, le Chantier de l'économie sociale fait des recommandations concrètes pour maintenir et créer des emplois en répondant aux besoins des collectivités sur tout le territoire avec des propositions de nouvelles actions structurantes, des stratégies prioritaires de sortie de crise pour l'économie sociale et une accélération de la mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental en économie sociale.

« Nous étions très heureux de l'invitation qui nous a été faite par la ministre dans son discours lors de l'énoncé économique du 14 janvier dernier. Le Chantier de l'économie sociale répond donc à l'appel en fournissant une feuille de route au gouvernement pour que l'économie sociale puisse faire une contribution significative à la relance économique. Nous attendons le prochain budget avec impatience », a déclaré Patrick Duguay, président du conseil d'administration du Chantier de l'économie sociale et directeur général de la Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentides.

Tout d'abord, le Chantier de l'économie sociale souhaite la mise en œuvre immédiate de la promesse électorale du Parti libéral du Québec en faveur de 3 000 nouvelles unités de logement social par année pour les cinq prochaines années. L'immobilier collectif apparaît tout désigné pour amortir plusieurs des effets les plus néfastes de la crise par la création d'emplois et la réponse à des besoins essentiels. Le gouvernement a reconnu l'importance de l'économie sociale au Québec dans son Plan d'action en économie sociale adopté en novembre 2008. Cette reconnaissance doit se traduire par une accélération de la mise en œuvre de ce plan, tant pour l'immobilier collectif que pour l'ensemble des secteurs de l'économie sociale. Bien que les entreprises collectives aient démontré un taux de survie plus élevé que les entreprises classiques, l'économie sociale fait face au même ralentissement économique que le privé. Si soutenue convenablement, elle a un potentiel de développement qui est loin d'être négligeable, pouvant ainsi contribuer à la relance de manière significative.

Le Chantier de l'économie sociale croit fermement que le gouvernement du Québec doit soutenir les entreprises d'économie sociale où il existe actuellement un potentiel de plus de 15 000 nouveaux emplois. Une stratégie de développement local est un moyen privilégié pour créer de l'emploi plus rapidement à partir de l'échelle locale, notamment par l'élaboration de politiques d'achat responsable. La concertation locale constitue la base sur laquelle de nombreux projets d'entreprises peuvent voir le jour en réponse aux besoins et aux opportunités identifiés localement.

Dans le cadre de ses investissements en infrastructure, le gouvernement doit investir dans les infrastructures collectives comme l'immobilier communautaire, la culture et le patrimoine, l'écotourisme et le tourisme social. La mise en œuvre de l'engagement électoral de créer plus 30 000 nouvelles places en CPE aura aussi un impact important sur la création d'emplois. D'autres secteurs, comme les énergies renouvelables, la gestion des matières recyclables, les services aux personnes (notamment l'aide domestique), les communications et les nouvelles technologies, l'innovation dans l'organisation du travail et des projets pour les communautés autochtones mériteraient l'attention du gouvernement. Il s'agit de consolider les acquis pour protéger les entreprises de la crise et de favoriser leur développement pour aider les Québécois et les Québécoises à en sortir.

L'économie sociale québécoise est composée d'environ 7 000 entreprises, coopératives et OSBL, œuvrant dans plus de 30 secteurs économiques (arts et culture, agroalimentaire, commerce de détail, environnement, immobilier collectif, loisir et tourisme, technologies de l'information et des communications, médias, manufacturier, services aux personnes, etc.). Elle emploie plus de 125 000 personnes et génère un chiffre d'affaires de plus de 17 milliards de dollars annuellement, ce qui représente environ 6 % du PIB québécois.

-30-

Pour information : Jacques Hérivault
(514) 899-9916, poste 236 ou (514) 992-5603
Responsable des communications stratégiques
Chantier de l'économie sociale

